

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mil vingt-deux

Le 28 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2022

PRESENTS : MMES LESENNE – SCHROEDER – TABEL

MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –

DESLANDES – HUBERT – SUTRE

EXCUSÉES : MMES GUÉRIN – POT**ABSENTS** : MME STAËL – MM JUANOLA - LEROY**POUVOIR** : MME GUÉRIN a donné pouvoir à M BOIVENT

Monsieur DESCLIDES a été nommé secrétaire.

2022-03-02 D**OBJET : Vote du compte administratif 2021**

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le compte administratif 2021 du budget communal.

Sous la présidence de Monsieur SUTRE, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- donne acte à Monsieur le Maire, à l'unanimité, de la présentation faite du compte administratif du budget communal 2021, lequel peut se résumer ainsi :

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		Dépenses		Recettes	
Réalizations de l'exercice (Mandats et Titres)	Section de fonctionnement	A	463 058,94	G	560 554,90
	Section d'investissement	B	66 185,14	H	39 067,28
		+		+	
Reports de l'exercice N-1	Section de fonctionnement	C	0,00	I	257 577,33
	Section d'investissement	D	0,00	J	21 198,37
		=		=	
TOTAL (Réalizations + Reports)		=A+B+C+D	529 244,08	=G+H+I+J	878 397,37

AR Prefecture

016-211601687-20220328-20220302D-BF

Reçu le 29/03/2022

Publié le 29/03/2022

	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section d'investissement	F	2 497,00	L	3 560,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	2 497,00	=K+L	3 560,00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	=A+C+E	463 058,94	=G+I+K	818 132,23
	Section d'investissement	=B+D+F	68 682,14	=H+J+L	63 825,65
	Total cumulé	=A+B+C+D+E+F	531 741,08	=G+H+I+J+K+L	881 957,88

Fait à Jauldes, le 29 mars 2022

Le Maire

Sébastien BOIVENT

